

Ш 63
493

УНИВ. БИБЛИОТЕКА

Р. И. Бр. 9995

LES DERNIERS JOURS

D'ANDRÉ CHÉNIER ⁽¹⁾

Il y a huit jours, M. Jules Lemaître nous contait, vous savez avec quel charme, l'histoire d'une vie qui jusqu'au bout fut jolie comme un conte de fées.

J'ai à vous entretenir aujourd'hui d'une destinée qui commence à la façon d'un beau rêve, et qui finit comme un cauchemar.

Au printemps de l'année dernière, je me trouvais à Constantinople. Je venais de visiter, comme tout le monde, les vieux quartiers de Stamboul, où le spectacle trop continu des choses exotiques et barbares inflige au voyageur nourri d'humanisme la nostalgie de la civilisation. J'entendais chanter dans ma mémoire — en revoyant les rives merveilleuses de l'Hellespont et du Bosphore, terres illustres et malheureuses, longtemps ouvertes à l'influence douce et puissante des lettres et des arts, et d'où sont partis, après une effroyable catastrophe, les initiateurs de la Renaissance française, — j'entendais chanter les vers du grand poète qui, venu de là-bas, a rajeuni, rafraîchi aux sources antiques la poésie de notre nation.

Vierge au visage blanc, la jeune Poésie,
En silence attendue au banquet d'ambrosie,
Vint sur un siège d'or s'asseoir avec les dieux,
Des fureurs des Titans enfin victorieux.

.....

(1) Conférence faite à la *Société des Conférences*, le 3 mai 1909.



Tel fut le point de départ de cette vie, si merveilleusement féconde en sa brièveté, et dont nous allons étudier la fin tragique.

L'arrestation d'André Chénier, le 17 ventôse an II (7 mars 1794), par le comité révolutionnaire de Passy, serait tout simplement une des plus sottes aventures du régime terroriste, si, en définitive, l'excès de zèle de ce comité n'avait coûté la vie à l'un de nos plus grands poètes, et volé à notre pays, en tuant cette jeune espérance, une de nos plus charmantes gloires. Il y a des moments, dans l'histoire humaine, où il suffit d'un Guénot, d'un Duchesne, d'un Cramoisin et d'un Boucherat pour faire tomber la tête d'un André Chénier.

Donc, le 17 ventôse an II (7 mars 1794), les citoyens Guénot, Duchesne, Cramoisin et Boucherat, délégués et plus ou moins espions du comité de sûreté générale et du comité de surveillance de Passy, se présentent chez le marquis de Pastoret, afin d'arrêter la marquise. Ils ne la trouvent point. Mais ils rencontrent, en compagnie du marquis et de M. Piscatory, son beau-frère, un jeune homme inconnu, qu'ils interrogent aussitôt. C'est André Chénier. Son nom ne leur dit rien du tout. Mais ses réponses, qu'ils transcrivent de travers sur un procès-verbal qui plairait aux ennemis personnels de l'orthographe, éveillent leurs soupçons. Il a beau leur répondre qu'il est un bon citoyen, régulièrement inscrit sur les listes électorales, et domicilié chez son père, M. Louis Chénier, ancien chargé d'affaires de France au Maroc, les délégués ne veulent rien entendre. Les délégués prennent des airs sévères, — et ce serait à mourir de rire, si ce n'était bête à pleurer. Guénot, Duchesne, Cramoisin et Boucherat verbalisent éperdument. Sommé de répondre sur ses « moyens de subsister », André ne peut tout de même pas leur dire qu'il est poète. Les comités de ce genre n'aiment pas beaucoup la littérature, surtout la littéra-

ture indépendante. L'homme de lettres est naturellement suspect à certains politiciens et à leurs valets. Bref, le comité de Passy, en sa toute-puissance, décide, sans même se douter de son aubaine, que le nommé Chénier (André) sera « conduit apparis (*sic*) pour y être destenu par mesure de sûreté générale ». On le conduit d'abord au Luxembourg, converti en prison, et tellement rempli de prisonniers, que le concierge Benoît, sous prétexte d'encombrement, refuse de recevoir le nouveau venu. Le citoyen Duchesne, à qui le comité de Passy l'avait confié, le mène ensuite à Saint-Lazare, dont le guichetier, plus accommodant, consent à ouvrir sa porte. Cette porte, une fois refermée, ne devait se rouvrir pour André que quatre mois après, le 7 thermidor (25 juillet 1794), jour d'exécrable mémoire où l'homme de génie qui avait rajeuni la poésie française en rouvrant les sources antiques fut conduit, dans une charrette, à l'échafaud.

Détenu à Saint-Lazare et déjà menacé du couperet de la guillotine, André Chénier se détourna du spectacle des calamités publiques et de la vue de ses propres misères en s'apitoyant sur le sort d'une jeune et jolie personne, qui partageait, à contre-cœur, sa captivité. Comme tous ses contemporains, comme M. de Boufflers, comme M. de Ségur, le gentil poète de l'*Art de plaire*, il s'efforça d'abord de rester, jusque sous les verrous des geôliers de la Terreur, un homme de salon et de plaisante compagnie.

Les prisons furent, en ce temps-là, le dernier refuge de la société polie et de la littérature mondaine. On y faisait de l'esprit, un peu trop peut-être... Mais nous n'avons pas le droit d'être très difficile pour cet esprit, fait en présence de la mort. L'un des prisonniers de l'inquisition terroriste fredonne, en recevant son invitation à comparaître devant le Tribunal révolutionnaire, l'air connu :

C'est aujourd'hui mon jour de barbe !

Un autre, écrivant une lettre suprême à Fouquier-Tinville, libelle ainsi sa missive : *A l'Exterminateur public*. Un vieil ami d'André, l'astronome Jean-Sylvain Bailly, de l'Académie française et de l'Académie des sciences, ci-devant député du tiers état, président de l'Assemblée nationale et maire de Paris, ayant reçu l'avis d'un sursis à son exécution, disait : « Petit Bonhomme vit encore. »

On trouvait, dans cette société, des causeurs pleins de verve, des musiciens, des joueurs de « galoche », des poètes toujours prêts, jusqu'à l'article de la mort, à rimer un madrigal à Eglé, une épître à Chloris, ou quelque-une de ces chansons champêtres qu'on entendait partout alors, excepté dans les champs.

Le siècle de la Pompadour — ce siècle où l'on démolissait toutes choses sans avoir l'air d'y toucher — fut le triomphe du génie féminin et de la grâce féminine. Les Français, pendant ces cent années de tragi-comédie, se sont appliqués exclusivement à plaire aux femmes. Ils vivaient pour elles, en sautillant un peu, comme si l'apparente légèreté de leur passion amoureuse eût été rythmée par les invisibles violons d'un éternel menuet. Ils mouraient aussi pour elles, souvent dans les batailles, plus tard sur l'échafaud, toujours le sourire aux lèvres, avec je ne sais quel charme dans le geste navré du dernier adieu.

Saint-Lazare, avec le Luxembourg, Port-Royal devenu Port-Libre et les Carmes, était, paraît-il, une « prison muscadine », parce que, nous dit un document officiel, ceux qu'on y enfermait « n'avaient connu longtemps d'autres chaînes que celles de l'amour ». Dans ces sortes de prisons, dit encore ce document extraordinaire, « les heureux détenus coulent des jours délicieux dans les bras des belles prisonnières, leurs compagnes,

au milieu des jardins, des vergers, des berceaux et des présents de la nature... Les guichetiers y sont polis, ils parlent une langue intelligible; et, quand on est transféré de la Conciergerie, de Pélagie, de Madelonnettes ou de la Force, on serait tenté de les prendre pour des académies... »

Il y a bien de l'exagération dans cette singulière peinture. Quoi qu'il en soit, André retrouva dans sa prison quelques-uns de ses plus chers amis, les frères Trudaine, son ancien colonel du régiment d'Angoumois, le marquis d'Usson, la marquise de Saint-Aignan, le duc de Noailles, MM. de Montalembert et de Montmorency, les princes de Rohan et de Broglie, le comte de Vergennes, le doux poète Roucher, paisible bourgeois, homme d'intérieur et de foyer, qui pleurait sur son bonheur perdu et passait son temps à écrire à sa fille des lettres navrantes qui nous prouvent que, dans les temps de révolution, la douceur, l'extrême modestie, l'effacement volontaire ne sont point des moyens de salut.

De même que le peintre Suvée, détenu lui aussi à Saint-Lazare, faisait, pour se désennuyer, le portrait de ses compagnons d'infortune, André fit des vers sur les sujets qui se présentaient à ses yeux. Il écrivit les stances de la *Jeune Captive*.

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté;
 Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
 Boit les doux présents de l'aurore;
 Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
 Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
 Je ne veux pas mourir encore!

Appeler simplement *trouble* et *ennui* le cauchemar de l'échafaud, la hantise des charrettes de Fouquier-Tinville, l'obsession de la Terreur et les grossièretés des sans-culottes, quelle façon polie, académique, de

dire les choses ! L'urbanité de la cour et des salons avait émigré dans les geôles où les meilleurs d'entre les hommes nouveaux, un André Chénier, un Lazare Hoche rencontrèrent les plus charmantes femmes de l'ancien régime.

L'illusion féconde habite dans mon sein.
 D'une pri-on sur moi les murs pèsent en vain,
 J'ai les ailes de l'espérance :
 Echappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
 Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel
 Philomèle chante et s'élançe.

Comparer à un « oiseleur », ce M. de Robespierre qui, dans sa jeunesse sentimentale, apprenait Rousseau par cœur, souriait d'extase en lisant Bernardin de Saint-Pierre ou Fabre d'Églantine, et faisait pleurer, par une idylle consacrée aux roses, les *Rosati* de l'académie d'Arras, — c'est ce qui s'appelle avoir de la continuité dans les métaphores. La pastorale du dix-huitième siècle se prolongeait, incorrigiblement, jusque dans ce crépuscule tragique où l'horizon s'empourprait d'une lueur de sang. L'idylle, indomptable et frêle, évoquait toujours, à travers les barreaux des grilles, les prés verts, les bosquets et les charmillles, le murmure des ruisseaux, la chanson des petits oiseaux, la fête champêtre et galante, les bergers et les bergères de Fragonard, de Watteau et de Florian.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
 Et, comme le soleil, de saison en saison,
 Je veux achever mon année...
 Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
 Je n'ai vu luire encor que les feux du matin,
 Je veux achever ma journée.

La Révolution naquit dans un décor de pastorale, sous le ciel sensible des exquis paysages de l'Ile-de-France, sur une terre où toutes les fleurs du paradis souriaient au visage émerveillé des hommes et des

femmes. André Chénier, à Louveciennes, en avait, lui aussi, salué l'aurore radieuse. Et puis, brusquement, voici l'horrible apparition de la mort.

O Mort, tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi!
 Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
 Le pâle désespoir dévore.
 Pour moi Palès encore a des asiles verts,
 Les Amours, des baisers, les Muses, des concerts,
 Je ne veux pas mourir encore.

Le poète, ayant ainsi fait vibrer sur sa lyre la corde qui exalte l'Amour et celle qui pleure la Mort, a voulu voler d'un mystère discret et cacher sous un silence respectueux le nom de la *Jeune Captive* :

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois
 S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,
 Ces vœux d'une jeune captive;
 Et, secouant le faix de mes jours languissants,
 Aux douces lois des vers je pliais les accents
 De sa bouche aimable et naïve.

Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,
 Feroût à quelque amant des loisirs studieux,
 Chercher quelle fut cette belle.
 La grâce décorait son front et ses discours,
 Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours,
 Ceux qui les passeront près d'elle.

Il est triste, il est captif, ses jours sont « languissants », mais la grâce, les propos, les rires d' Aimée de Coigny éveillent en lui une dernière vision, un dernier écho d'un monde charmant qui date d'hier et qui, à ses yeux, semble déjà dater d'un siècle, comme « un petit monde d'autrefois ».

Les plus minutieux historiens ne pourront jamais nous énumérer toutes les aventures galamment romanesques dont Paris fut le théâtre pendant ces années divinement douces qui furent le prélude pastoral de la

Révolution. L'amour était apparemment l'unique préoccupation des gens de ce temps-là. Une sorte d'atmosphère capiteuse et grisante troublait agréablement toutes les cervelles, tous les cœurs dans la rue, dans les salons, à la ville, à la cour. Le peuple de Paris, vêtu de costumes clairs et bruisant de rimes légères, semblait jouer une opérette exquise, pour le plaisir de l'humanité.

On parlait d'amour, aussi bien aux vendredis de la sévère Mme Necker qu'aux soupers de la duchesse de Mazarin. Chez la duchesse de Chartres, au Palais-Royal, Mme de Genlis pinçait de la harpe et dissertait éloquemment sur *Werther*. Mme de Blot, femme sensible, aurait voulu aller « trouver Jean-Jacques Rousseau pour lui consacrer sa vie ».

Oh! Trianon, les allées fuyantes, les prairies, les grottes de rocaille, les colonnades corinthiennes, les chaumières rustiques, le temple d'Amour! Oh! les bosquets de lilas, les berceaux de charmilles, les parterres de jacinthe, les tonnelles de pampre et de chèvrefeuille, où les chapeaux de paille enrubannée et fleurie, abritant le teint délicat des bergères en robe de percale et fichu de gaze ou de linon, étaient salués avec révérence par les tricornes galonnés d'argent et d'or.

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment...

Après ce rêve floriant, accompagné par la musique de Grétry, ce fut l'épouvantable cauchemar, savamment mis en scène par les sinistres cabotins de la Terreur. Quel atroce coup de théâtre! La prison, l'humidité, les ténèbres, la mauvaise odeur de la geôle, ces chambres obscures, où l'on entassait, pêle-mêle, les plus belles femmes de France, les nobles et les roturières, les reines et les bourgeoises, Marie-Antoinette et Manon Roland! Que de figures charmantes et douloureuses, entrevues à travers les barreaux des

cachots! C'est la ravissante Delphine de Sabran, marquise de Custine, jeune veuve de vingt-quatre ans, emprisonnée après avoir assisté à la condamnation de son père et de son mari... C'est la duchesse d'Aiguillon, Mme de Lameth et ses deux filles, la princesse de Monaco, Lucile Desmoulins... C'est aussi cette jeune créole, venue de loin comme un oiseau des Iles, Joséphine de Beauharnais, épouse d'un gentilhomme libéral avant d'être impératrice des Français, et qui, aux Carmes de la rue de Vaugirard, du fond d'un cachot encore taché de sang par les massacres de septembre, faisait savoir, chaque matin, au général Hoche, par un savant jeu de miroirs, le nombre des têtes qui allaient à l'échafaud... C'est enfin Aimée de Coigny, la *Jeune Captive*, enfermée à Saint-Lazare, avec le poète André Chénier.

« Chénier, nous dit M. Étienne Lamy, Chénier, arrêté dix jours après elle, fut pendant quatre mois son compagnon de captivité. Le chant de pitié que la prisonnière inspira au poète fut-il un aveu d'amour? » Faut-il voir, tout simplement, dans le poème de la *Jeune Captive*, une sorte de rêverie esthétique, une de ces confidences que les poètes aiment à révéler au public tout entier?

L'amour n'avait pas le temps d'attendre, sous le couteau. Mais pour l'aimer vraiment, il eût fallu que ce jeune homme, précocement grave, fût capable d'estimer une coquette. Il eût fallu que cette coquette fût sensible à l'attrait, un peu austère, d'un homme sérieux.

Cette femme, rencontrée par hasard, qui demeure immortelle sous le surnom, si touchant, de la *Jeune Captive*, était, en effet, toute jeune. A peine âgée de vingt-quatre ans, elle était belle, d'une beauté souvent célébrée déjà par la chronique légère, et volontiers scandaleuse, de la cour et de la ville. Sa vie, qui ne comptait qu'un petit nombre d'années, était cependant riche en

expériences de toutes sortes. C'était une jeune femme de la plus haute condition. Elle avait été duchesse pendant une dizaine d'années. Si elle avait repris, dans la prison de Saint-Lazare, son nom de « demoiselle », c'est qu'un acte de divorce, daté du mardi 7 mai 1793, et signé d'Antoine-Edme-Nazaire Jaquotot, officier public de la municipalité de Paris, l'a dégagée d'un lien qui ne semble pas d'ailleurs avoir beaucoup gêné sa liberté. Elle avait déjà eu, d'après son diligent biographe, M. Lamy, un mari et, au moins, deux amants...

Quoi qu'il en soit, son ancien mari, le duc de Fleury, ayant commis l'erreur d'émigrer, elle le juge à la fois insupportable et compromettant. Aussi s'est-elle hâtée de dépouiller le nom et de rejeter le souvenir de ce gentilhomme, afin d'éviter, autant que possible, les affres de l'échafaud. Le registre d'écrou de Saint-Lazare la mentionne, cependant, comme suit : *26 ventôse, n° 886, Fleury, Anna-Aimée Franquetot (femme)*.

Malgré ce libellé, l'entrée du numéro 886 excita un vif mouvement de curiosité parmi les prisonniers de distinction qui abondaient à Saint-Lazare. La cour et la ville connaissaient fort bien la biographie retentissante de cette « jeune captive ». Il faut bien avouer que cette biographie, pleine de liaisons dangereuses, n'a rien de commun avec la renommée virginale et héroïque, dont la légende, par la vertu d'un grand poète, a paré son souvenir.

Née à Paris, le 12 octobre 1769, en l'hôtel de Coigny, rue Saint-Nicaise, elle reçut de son père une éducation que M. Étienne Lamy résume en ces termes : « La pudeur des regards et la sainteté de l'ignorance furent blessées en elle par des visions précoces du mal. A six ans, elle perdait sa mère : la femme distinguée qui éleva l'enfant était, comme on disait alors, l'« amie » de son père... » N'insistons pas. Disons seulement que

la *Jeune Captive* n'eut rien de commun avec la *Jeune Tarentine*.

Mlle Aimée de Coigny, à peine âgée de quinze ans, fut mariée au jeune duc de Fleury, qui avait un mois de moins qu'elle. Sitôt qu'elle fut mariée, présentée depuis quelques semaines à la cour, la jeune duchesse se fit applaudir de tous les honnêtes gens en enlevant le beau Lauzun à la marquise de Coigny, sa cousine et sa rivale. Cette amusante affaire de famille mit tous les rieurs du côté de la précocité maîtresse qui, dès l'âge le plus tendre, débutait par cette conquête, et fixait, pour quelque temps, le caprice du plus volage des quadragénaires. Lauzun possédait alors à Montrouge une maison de campagne, une « folie », comme on disait alors, où l'on se réunissait, dans les dernières années de l'ancien régime, pour rire aux dépens de la loi, pour conspirer contre le roi, entre gens de bonne compagnie, qui prouvaient, une fois de plus, par leur exemple, que les traditions sociales et les institutions politiques sont habituellement renversées par ceux qui sont chargés de les maintenir.

Le jeune mari, qui avait grandi pendant tous ces événements, jugea qu'un voyage d'agrément était nécessaire à la récréation de sa femme. Il l'emmena en Italie... Là-bas, elle eut une aventure avec un Anglais, lord Malmesbury, et, en changeant de caprice, elle changea d'opinions politiques. Démocrate avec cet étonnant Lauzun, qui devait être bientôt le général Biron, servir la Convention contre les chouans, et, viveur impénitent, terminer sur l'échafaud, après s'être fait servir une suprême douzaine d'huîtres, sa vie endiablée, elle reprit, grâce à l'influence de son lord anglais, des opinions tout autres, qui motivèrent son arrestation.

Nous avons le portrait de cette singulière petite femme. Peint en 1797, par A. Wertmüller, et appar-

tenant aujourd'hui à M. de Mandrot, cette effigie nous révèle une jolie fraîcheur de carnation, des lèvres généreuses, prompts à plaisanter, un regard vif, des yeux pleins de malice et d'audace, moqueurs avec un peu d'effronterie, une absence totale de timidité, — en somme une riche nature, façonnée pour le plaisir par la philosophie de ce temps-là, qui était, comme on sait, plus proche du sensualisme rationnel que de l'idéalisme sentimental. Mme Vigée-Lebrun la décrit d'une plume soigneuse, qui égale, sinon le charme, du moins l'indulgence d'un pinceau souvent consacré à la célébration des dernières grâces d'une société qui finissait : « La nature semblait s'être plu à la combler de tous ses dons. Son visage était enchanteur, son regard brûlant, sa taille celle qu'on donne à Vénus... Le goût et l'esprit de la duchesse de Fleury brillaient par-dessus tout ». On comprend que Chénier lui ait dédié ces vers délicieux.

Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux ;
 Sur des fronts abattus mon aspect en ces lieux
 Ranime presque la joie.

Boute-en-train de la prison, elle a dû ranimer un dernier sourire sur les lèvres du poète déjà meurtri par le pressentiment de sa mort prochaine. Mais il est impossible qu'André, si grave, si noble, si épris de pureté morale et, par surcroît, purifié par l'épreuve, n'ait pas remarqué et franchement déploré, dans les exubérances de cette jeune divorcée, les défauts, les péchés, l'in vraisemblable désordre d'une société qu'il aurait voulu sauver, et qui mourait d'incurable frivolité.

Toute la jeunesse pensive de ce temps-là partageait les regrets et les indignations d'André. Un jeune Breton, très sérieux et même un peu farouche, qui, au mois de février 1787, vint à Paris du fond de sa province na-

tales et descendit à l'hôtel de l'Europe, rue du Mail, nous a laissé la curieuse confiance de ses premières impressions... « Nous entrâmes dans Paris, nous dit-il, je trouvais à tous les visages un air goguenard... A cette époque, tout était dérangé dans les esprits et dans les mœurs... Les magistrats rougissaient de porter la robe, et tournaient en moquerie la gravité de leurs pères... Les présidentes, cessant d'être de vénérables mères de famille, sortaient de leurs sombres hôtels pour devenir femmes à brillantes aventures. » Ce jeune Breton s'appelait le chevalier de Chateaubriand. C'est lui qui l'un des premiers a révélé au monde la gloire d'André Chénier. Le futur auteur des *Martyrs* eut le regret de ne pouvoir s'habituer à l'atmosphère capiteuse de la cour et de la ville, en ces années délicieuses et inquiétantes où M. de Talleyrand goûtait la « douceur de vivre », et où les grands seigneurs travaillaient de leurs propres mains, avec une singulière allégresse, à la ruine de l'ancien régime et à l'avènement de la Révolution.

M. Pasquier, qui fut depuis préfet de police sous l'Empire et chancelier de France sous le roi Louis-Philippe, et qui était alors un des plus jeunes conseillers du Parlement de Paris, nous conte ainsi ses débuts judiciaires et mondains : « Quand je suis entré dans le monde, j'ai été présenté parallèlement chez les femmes légitimes et chez les femmes illégitimes de mes parents, des amis de ma famille, passant la soirée du lundi chez l'une et celle du mardi chez l'autre, et j'avais dix-huit ans et j'étais d'une famille magistrale ! »

Aimée de Coigny, dans ses *Mémoires*, cite un autre grand premier rôle de cette tragi-comédie, l'avocat général Héroult de Séchelles, celui qui, après avoir brillé dans les derniers salons de l'ancien régime, devait finir sur l'échafaud avec Danton.

Apparenté à la plus haute noblesse, issu d'une

famille déjà établie depuis longtemps dans les privilèges de la robe et dans les grades de l'armée, Hérault de Séchelles, le bel Hérault, comme l'appelaient ses amis et surtout ses amies, était le modèle du jeune magistrat à la mode. C'est peut-être en le voyant revenir des courses, par les Champs-Élysées, au rythme des vigoureux trotteurs attelés à son élégant whisky, que Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, a griffonné cette note : « Un jeune magistrat ne craint rien tant que de passer pour ce qu'il est. Il parle chevaux, spectacles, histoires de filles, courses... Il rougit de connaître son métier, et jamais un mot de jurisprudence ne sortira de sa bouche. Il égaye le plus qu'il peut son habit noir ». Eh! oui, dans les temps difficiles, on ne s'ennuie jamais.

Le moyen de s'ennuyer, lorsque, du haut en bas de la hiérarchie sociale, on entrevoit des lézardes, on sent le craquement d'une société qui se détraque? On s'amuse éperdument. Sait-on si l'on aura longtemps encore le moyen ou le loisir de s'amuser?

Jeune et printanière, spirituelle et enjouée, Aimée de Coigny mit dans la prison de Saint-Lazare un rayonnement de gaieté. Ses robes de batiste fraîche ou de mousseline vaporeuse étaient des sujets d'entretien pour ses compagnons et pour ses compagnes. André aimait la beauté parce qu'il la considérait comme la partie divine de la nature humaine. Il ne négligeait aucun détail esthétique. On trouve, dans ses papiers, cette note : « Peindre une jolie petite jambe et un petit pied, entouré de la chaussure grecque. » Aimée a pu lui plaire à certains moments. Avait-il ce qu'il fallait pour être payé de retour?

Bien qu'il eût été secrétaire d'ambassade à Londres, il était moins homme du monde qu'homme de tribune. Pour le public, il était moins connu comme poète ami des sauterelles et des « vertes cigales », que comme

journaliste, ennemi de toutes les tyrannies et de toutes les iniquités. Collaborateur du *Journal de Paris*, il avait publié beaucoup plus d'articles que de poèmes. Son *Avis au peuple français*, ses réflexions sur le *Choix des Députés*, sur *l'Indiscipline de l'armée*, sur la *Nécessité de l'Union*, sur les *Manœuvres des Jacobins*, son courageux examen *De la cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la liberté*, étaient trop sérieux pour intéresser l'âme légère de la jeune captive. Orateur qu'un bon juge, Lacretelle, après l'avoir entendu au club des Feuillants, comparait à Vergniaud, il avait l'indignation véhémement, le geste fougueux, ou le recueillement profond et silencieux du lutteur qui s'apprête à la bataille. Et ce sont des vertus exceptionnelles qui n'ont aucun emploi dans la banale conversation de tous les jours.

Le portrait que le peintre Suvée a fait de lui à Saint-Lazare, le 29 messidor (17 juillet 1794) — neuf jours avant sa mort — nous rend bien la noblesse de son front prématurément dépouillé, comme agrandi par la pensée, l'expression mélancolique de ses yeux profonds et pensifs, l'imposante majesté de sa tête puissante. S'il tenait de sa mère une sensibilité délicate, un esprit charmant, il tenait de son père, l'ancien consul des Echelles du Levant, plus tard chargé d'affaires de France au Maroc, une droiture inflexible, un peu de raideur, une intransigeance fière, une précoce gravité.

Or chacun sait que les jeunes femmes trop coquettes n'aiment pas beaucoup les jeunes gens très graves. Elles ne les trouvent pas suffisamment amusants. Aimée n'a jamais compris ce qu'il y avait de charmant, d'auguste et de sacré dans le poétique voisinage de celui qui a fixé son sourire dans un chef d'œuvre immortel. Ses *Mémoires*, publiés naguère, ne mentionnent même pas le nom d'André Chénier.

D'autres soins réclamaient la Jeune Captive inscrite

au registre d'écrou de Saint-Lazare sous le numéro 886. Le numéro 885, dans la cellule voisine de la sienne, c'était un bellâtre à l'air avantageux, un peu commun, très débrouillard, habile à dépister les mouchards que Fouquier-Tinville apostait dans les prisons pour faire causer les prisonniers et pour leur faire tenir des propos compromettants, — avec cela intarissable en plaisanteries, « très drôle, » comme on dit aujourd'hui, bref pourvu de toutes les qualités qui « emballent » les femmes frivoles. Il s'appelait Mouret de Montrond. Avec un pareil séducteur, André, qui n'avait que du génie, ne pouvait rivaliser. Il y a bien du dépit dans ces vers, où l'auteur de la *Jeune Captive*, délaissant le rythme mol et berceur de ses élégies, reprend les âpres accents de l'iambe satirique et courroucé.

Ici même, en ces parcs où la Mort nous fait paître,
 Où la hache nous tire au sort,
 Beaux poulets sont écrits; maris, amants sont dupes,
 Caquetage, intrigues de sots...
 On y chante; on y joue...
 On y fait chansons et bons mots...

« Ces galanteries, dit éloquentement M. Étienne Lamy, lui prouvaient maintenant l'incurable légèreté de ces « honnêtes gens » pour qui il avait lutté, pour qui il allait périr. Leurs gestes de menuet pendant la tempête, leurs rires dans la tragédie, leurs baisers qui épuisaient en plaisir le temps dû aux haines et aux amours publics, furent sa dernière douleur ». Hélas! Aimée de Coigny fut sa dernière déception. Les stances de la *Jeune captive* furent sa dernière pastorale. Ensuite, il est tout à l'indignation, à de graves et austères pensées, il dévore secrètement l'amertume de sa rancœur.

C'est une effrayante agonie. Il sent venir la fin de sa brève existence, mais non pas :

Tel qu'à sa mort pour la dernière fois
 Un beau cygne soupire et de sa douce voix,
 De sa voix qui bientôt lui doit être ravie,
 Chante, avant de partir, ses adieux à la vie.

Il meurt, non pas en prisonnier de romance ou de chromo, comme un Dorat ou un Colardeau de décadence, mais sombre, irrité, inventant, pour exprimer sa peine et sa colère, un martellement de syllabes funèbres que la langue française, avant lui, ne connaissait pas.

Quand, au mouton bêlant, la sombre boucherie
 Ouvre ses cavernes de mort,
 Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie
 Ne s'informe plus de son sort.
 Les enfants qui suivaient ses ébats dans la plaine,
 Les vierges aux belles couleurs
 Qui le baisaient en foule, et sur sa blanche laine
 Entrelaçaient rubans et fleurs,
 Sans plus penser à lui, le mangent s'il est tendre.
 Dans cet abîme enseveli,
 J'ai le même destin. Je m'y devais attendre.
 Accoutumons-nous à l'oubli.
 Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
 Mille autres moutons, comme moi,
 Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
 Seront servis au peuple-roi.

Ecrits sur des bandes de toile, ces vers étaient envoyés, en cachette, à la maison paternelle, 97, rue de Cléry.

C'est là que M. Chénier, le père, impuissant à sauver la vie de ce fils préféré, dont la mort devait le faire mourir lui-même, sauva du moins sa gloire, en se constituant le gardien de ces précieux manuscrits qui, après des fortunes diverses, sont entrés en 1892 à la Bibliothèque nationale, et que publie, en ce moment, avec une exactitude, pour ainsi dire, photographique, sans omettre une rature ni une variante ni une sur-

charge, M. Paul Dimoff. Publication indispensable, et dont l'hommage ne manquera pas de plaire à tous les amis du poète, mais qui ne doit pas nous faire oublier la somptueuse édition des *Bucoliques* à laquelle notre cher José-Maria de Heredia donna ses soins avant de mourir, ni les admirables travaux de l'homme de goût, de science et de dévouement, qui a consacré toute sa vie au culte d'André Chénier, et à qui Sainte-Beuve, dès l'année 1862, rendait ce juste hommage : « Voilà un de nos vœux les plus anciens et les plus chers qui est exaucé... Il restait un travail à faire et d'un détail infini, qui demandait une longue patience, un savoir ingénieux et sagace : c'était de traiter André Chénier comme un ancien, comme un classique qu'il est, de fixer son texte, d'éclaircir tout ce qui passe de voilé ou de transparent dans ses poésies, de les rattacher avec précision aux diverses circonstances connues de sa vie, de rassembler autour de lui toutes ses sources et ses origines littéraires... Un jeune admirateur de Chénier s'est de bonne heure voué à cette tâche qui suppose une piété toute filiale et qui apporte avec elle bien des délices... M. Becq de Fouquières aura désormais l'honneur d'avoir attaché son nom, d'une façon inséparable, à la destinée d'un jeune dieu... »

Ce « jeune dieu », dans sa prison, était torturé par les plus atroces souffrances que puisse nous infliger la misérable condition humaine. Il passait par des alternatives d'espoir et de désespérance. Il aimait la vie. Comment ne l'aurait-il pas aimée, puisqu'il voulait en faire un si noble emploi ? Né pour combattre, détourné de sa vocation militaire par une santé inégale à sa vaillance, il aurait voulu mener, tout de même, une vie militante.

Ainsi donc mon cœur abattu
 Cède au poids de ses maux ? Non, non, puissé-je vivre !
 Ma vie importe à la vertu ;
 Car l'honnête homme enfin, victime de l'outrage,

Dans les cachots, près du cercueil,
 Relève plus altiers son front et son langage,
 Brillants d'un généreux orgueil.
 S'il est écrit aux cieus que jamais une épée
 N'étincellera dans mes mains,
 Dans l'encre et l'amertume une autre arme trempée
 Peut encore servir les humains.

Il savait que son père, vieillard plein de droiture et d'honneur, invoquait les lois pour obtenir sa liberté.

Justice, vérité, si ma bouche sincère,
 Si mes pensers les plus secrets
 Ne froncèrent jamais votre sourcil sévère,

.....
 Sauvez-moi!

Ce n'est ni de la justice ni de la vérité, que Mont-rond et Aimée de Coigny attendaient leur salut. Ils s'occupaient de réunir des pièces d'or et d'argent afin de corrompre, par des moyens très simples, leurs gardiens, leurs juges et leurs bourreaux. Le Comité de salut public, sentant déjà gronder, autour de lui, le mécontentement populaire qui devait aboutir au Neuf-Thermidor, voulant, d'autre part, « faire de la place » dans les geôles rendues trop petites par l'effroyable loi des suspects, avait inventé un complot, — connu dans l'histoire sous le nom de conspiration des prisons. Il fallait à tout prix trouver des conspirateurs. On mêla donc aux prisonniers un certain nombre de policiers secrets qui faisaient semblant d'être prisonniers comme tout le monde, et dont les rapports servaient à établir des listes de proscription. A Saint-Lazare, un Belge, nommé Jaubert, un Italien, nommé Manini, et quelques autres s'acquittaient de ce rôle, grâce auquel Fouquier-Tinville pouvait envoyer à la guillotine ce qu'il appelait élégamment des « fournées » de condamnés. On procédait à ces « fournées » successivement dans



toutes les prisons de Paris. La prison de Bicêtre donna une première « fournée » de soixante-treize victimes. Puis on « fit de la place » au Luxembourg en faisant tomber cent quarante-six têtes. Le 5 thermidor, une « fournée » de quarante-six condamnés fut extraite de la prison des Carmes. Ce fut bientôt le tour de Saint-Lazare. Et M. Chénier le père, avec une impeccable correction de vieux diplomate, s'obstinait à vouloir tout obtenir d'une procédure légale! Il voulut sauver son André par un mémoire justificatif, adressé au Comité de salut public, par des démarches auprès des députés influents! Solliciteur éconduit, il s'obstinait à espérer contre toute espérance.

André Chénier, lui, se désespérait et nous avons l'expression de cette fureur grandissante du prisonnier, qui se croit abandonné de tous.

Mourir sans vider mon carquois,
 Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans la fange
 Ces bourreaux, barbouilleurs de lois,
 Ces vers cadavéreux de la France asservie,
 Égorgée... O mon cher trésor,
 O ma plume! Fiel, bile, horreur, dieux de ma vie!
 Par vous seuls je respire encor.

Moyennant cent louis, qui furent versés au mouchard Jaubert et dont Fouquier-Tinville (cela est prouvé) eut sa part, Aimée de Coigny, la jeune captive et Montrond, son ami, furent rayés des listes fatales. André Chénier, ayant commis, selon l'expression d'un de ses plus récents biographes, « toutes les maladresses d'une grande âme », y resta.

André eut le sort de tous les hommes de cœur et d'intelligence qui, dans les discordes civiles, sont passionnément modérés. Ils ont toujours raison, après leur mort. Ils se compromettent pour les autres, avec un magnifique mépris de leur intérêt personnel. Vic-

times de la folie sociale, ils sont destinés à souffrir pour le bon sens, pour la justice et pour la liberté. La psychologie des foules nous apprend que, dans l'évolution des peuples, il y a un éternel conflit de passions extrêmes et adverses dont la lutte formidable écrase les meilleurs et les plus purs...

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire
 Animent la fin d'un beau jour,
 Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre,
 Peut-être est-ce bientôt mon tour

 Avant que de ses deux moitiés
 Ce vers que je commence ait atteint la dernière,
 Peut-être en ces murs effrayés
 Le messenger de mort, noir recruteur des ombres,
 Escorté d'infâmes soldats
 Remplira de mon nom les longs corridors sombres...

Que son dessein était généreux ! Comme les héros, comme les poètes de l'antiquité et de la Renaissance, il aima la beauté, l'harmonie, l'*eurhythmie* jusqu'à vouloir que ces souverains biens fussent le premier apavage de la cité moderne, rebâtie ou réparée avec les marbres sacrés de la cité antique. Grand poète et citoyen libre, il a vécu pour son art, et il est mort pour la liberté. En donnant son sang à la cause éternelle de la justice, il confessa héroïquement sa foi. Résolu à maintenir les relations nécessaires de l'art et de la vie, obstiné à vouloir que le poète fût un bienfaiteur public, il a conçu le noble rêve de faire intervenir la poésie dans la politique... Il a voulu dire son mot dans une bataille sociale où l'on ne pouvait, sans péril, énoncer une opinion courageuse. Il a dit tout haut, à ses risques et périls, son avis sur les redoutables problèmes qui, autour de lui, occupaient la conscience des justes et l'esprit des sages. Un même principe réglait sa conduite et dominait son art.

Muni de ces grandes idées à la fois antiques et modernes, fermement établi dans le domaine de la vérité, souriant à l'avenir, à la beauté divine, aux destinées de l'esprit humain, ce jeune Français, si charmant, dont l'*Hymne à la France* est un si touchant témoignage de piété patriotique et de fierté nationale, allait, selon l'instinct héréditaire de notre nation, étendre sa sympathie à tous les efforts de la civilisation universelle, associer magnifiquement sa « cité » natale au labeur commun, achever ce poème d'*Hermès* où il devait chanter les commencements du monde, l'éveil de l'intelligence et de la lumière au milieu des forces obscures et aveugles, l'incessante métamorphose de la matière et l'évolution de la société, la fondation des villes, la floraison des lettres et des arts, les inventions et les découvertes, toutes les souffrances et tous les triomphes de l'humanité dolente et laborieuse.

Tandis que ce dessein magnifique se résume devant son génie désolé, il voit le cercle de mort se resserrer de plus en plus autour de lui. Il s'isole. S'isoler, dans ce vestibule de l'abattoir, c'était s'immoler d'avance. A partir du 3 thermidor, Verney refuse à son père l'accès de la prison. Et le voilà déjà retranché du nombre des humains par ses bourreaux. Notons qu'il était digne de cet honneur. N'avait-il pas sifflé Collot d'Herbois et attiré sur sa tête une de ces haines de cabotin raté, qui ne pardonnent pas? N'avait-il pas collaboré, avec Malesherbes, à la défense du roi Louis XVI? n'avait-il pas protesté contre l'apothéose de Marat au Panthéon?

Quoi? tandis que partout, ou sincères ou feintes,
Des lâches, des pervers les larmes et les plaintes
Consacrent leur Marat parmi les immortels,
Et que, prêtre orgueilleux de cette idole vile,
Des fanges du Parnasse un impudent reptile
Vomit un hymne infâme au pied de ses autels,

La vérité se tait!... Dans sa bouche glacée,
 Des liens de la peur sa langue embarrassée
 Dérobe un ju-te hommage aux exploits glorieux!
 Vivre est-il donc si doux? De quel prix est la vie,
 Quand, sous le joug honteux, la pensée asservie
 Tremblante, au fond du cœur se cache à tous les yeux?

Il n'avait jamais sacrifié sur « les Autels de la Peur ». La peur, il la voyait partout, dans les réticences des politiciens qu'implorait son père, dans certaines absences où il pouvait soupçonner des défections.

Peut-être en de plus heureux temps
 J'ai moi-même à l'aspect des pleurs de l'infortune
 Détourné mes regards distraits;
 A mon tour aujourd'hui mon malheur importune,
 Vivez amis, vivez en paix!

La justice politique n'a rien de commun avec la justice naturelle ou légale. Une première « fournée », le 6 thermidor, commença de vider la prison de Saint-Lazare. André fut de la deuxième. Sa condamnation fut un des derniers actes du tribunal révolutionnaire. Ce fut la plus tragique et la plus irréparable sottise de cet aréopage absurde et sinistre. Quel procès! Quelles heures passa, sur les gradins de la salle, salle de la liberté, cet homme de génie, livré aux bêtes. Que répondre au président, à ce Coffinhal, qui avait condamné, dans la personne de Lavoisier, la science? La poésie, même dans la personne du grand poète d'*Hermès* et de l'*Hymne à la France*, ne pouvait pas se défendre. Que répondre à des juges qui confondaient André Chénier avec un de ses frères, le qualifiaient d'adjutant général et de chef de brigade sous Dumouriez, lui reprochaient d'« avoir porté le trouble dans la commune de Breteuil, département de la Somme », et l'accusaient d'avoir « participé à tous les crimes commis par le tyran, sa femme et sa famille », et enfin d'avoir « discrédité les assignats? »

Cet invraisemblable dossier, gros d'inepties, longtemps caché par des amis dévoués, et sans doute sur la demande de son frère Marie-Joseph, sous les piles amoncelées dans le greffe du tribunal révolutionnaire, avait fini par sortir. Les garanties légales des accusés ayant été supprimées, il n'y eut point de défenseur pour en faire ressortir la meurtrière absurdité. Condamné à mort sans débat, sans jugement, André Chénier s'achemina vers la dernière étape de son calvaire.

Quelle dut être la mélancolie suprême du poète, se rappelant peut-être ces vers douloureux dont le tragique inachèvement évoque tout un drame passionné :

Que jamais la beauté ne daigne lui sourire,
 Qu'il meure, qu'il expire
 Sans que Délie en pleurs...
 Veuille arrêter son âme, ou partir avec lui,
 Sans que...

.....
 Sans que pâle et mourante elle suive son deuil,
 Sans que le voyageur pleure sur son cercueil,
 Et souhaite, en quittant cette terre étrangère,
 Qu'à ses mânes heureux la tombe soit légère.

Le bon Roucher fut le compagnon des dernières angoisses. Sur la charrette on lui avait donné le premier rang, en le qualifiant de « chef de la conspiration de Saint-Lazare », lui, le brave homme doux et résigné, qui, jusqu'au dernier moment, avait essayé, dans la cellule où ses enfants venaient le voir, d'attendrir, à force d'obéissance, la rigueur des porte-clefs.

La charrette mit longtemps à atteindre le lieu du supplice. Les comités avaient changé l'échafaud de place, parce que les commerçants de la rue Saint-Honoré étaient las de voir passer, tous les jours, le cortège funèbre, et fermaient boutique sur le passage des charrettes. La guillotine fut transportée à la barrière de

Vincennes, sur une place dite du Trône-Renversé, près d'un terrain qui appartenait aux chanoines de Picpus et qui fut transformé en cimetière. Pour y arriver, les condamnés avaient tout le faubourg|Saint-Antoine à traverser... Dans ce faubourg, on insultait ceux qui allaient mourir.

Dans cette fin d'une journée d'été, devant l'insolente joie du soleil de juillet qui resplendissait magnifiquement sur ce carnage, il est impossible que ce jeune homme de trente ans n'ait pas éprouvé, dans les suprêmes sursauts de son agonie, un furieux désir de vivre, une épouvantable horreur de mourir. Les appels de la vie venaient à lui de toutes parts. Mais du haut de la charrette, il dominait une populace en délire, ivre de sang, hurlant à la mort. Les témoins de son supplice valaient les juges qui l'avaient condamné. Quel dégoût!

Il dut se taire :

Allons, étouffe tes clameurs;
Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice.
Toi, Vertu, pleure, si je meurs.

Dans une vision rapide, comme font les mourants, il revit le salon de sa mère, son premier cénacle : Abel de Malastie, Alfieri, la comtesse d'Albany, surtout Mme de Bonneuil qu'il a chantée sous le nom de *Camille*, Mme Gouy d'Arcy, la comtesse Hocquart, et l'idéale *Fanny*, Mme Laurent Le Coulteux, la « Muse des derniers beaux jours », et cette jeune Anglaise, Marie Cosway, qui fut l'inspiratrice de quelques-unes des plus nobles pages de son œuvre inachevée. Il put croire que ces charmantes têtes de femmes avaient roulé, elles aussi, dans le panier, sous le couteau de la guillotine. Ou peut-être eut-il le crève-cœur de douter de ses amis, au moment où il fut bouclé sur la planche, basculé par les valets du

bourreau, couché la tête dans la lunette, sous le couteau.,.

Que pouvaient mes amis? Oui, de leur main chérie
 Un mot, à travers les barreaux,
 Eût versé quelque baume à mon âme flétrie;
 De l'or peut-être à mes bourreaux...
 Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.
 Vivez amis, vivez contents!

Le désespoir!... le fer. Ah! lâches que nous sommes,
 Tous, oui, tous. Adieu, terre, adieu.
 Vienne, vienne la mort! Que la mort me délivre!

Il est mort en jetant, du fond de son cœur, meurtri avant le meurtre de son corps, un cri d'angoisse et de juste colère que la postérité, plus attentive que ses contemporains, a entendu.

Quand le neuvième soleil de thermidor eut ouvert les prisons et abattu les bras sanglants de la machine meurtrière, un furieux désir de vivre, bien naturel, s'empara de tous ceux, de toutes celles qui, en parlant d'amour, avaient senti perler à leur front la sueur froide des agonies. Ce que les terroristes récalcitrants appellent les « saturnales de la réaction thermidorienne », ce fut tout bonnement la fête, très excusable, d'un certain nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes qui se croyaient marqués pour une prochaine charrette, et qui, soudain délivrés, se mirent à danser, un peu trop, peut-être... On ne saurait pas exiger que des jeunes gens, à peine échappés de prison, soient assez raisonnables pour réduire tout de suite à des pratiques de mortification et de jeûne leur caprice renaissant.

Hélas! la jeune captive, « rescapée », oubliâ André, épousa Montrond et poursuivit le cours de ses escapades.

Quoi! nul ne restera pour attendre l'histoire
Sur tant de justes massacrés;
Pour consoler leurs fils, leurs veuves, leur mémoire?

Je me rappelle, en terminant, une touchante cérémonie, qui eut lieu le 7 mai 1897, au cimetière de Picpus, au tombeau d'André Chénier, réparé, orné par les soins de la comtesse Eugénie Kapnist. en présence de MM. Sully Prudhomme, Anatole France, Jules Lemaitre, Henry Houssaye, du marquis et du comte de Pange, descendant des amis de Chénier, de Mme de Lacretelle, de M. et Mme Guillois, petits-enfants de Roucher.

Ce fut, pour l'apaisement de cette ombre inconsolée, un pèlerinage de lettrés au tombeau d'un grand poète et une éclatante réparation de l'erreur des « honnêtes gens » qui n'ont pas su voir en lui, au temps de sa captivité, de sa condamnation et de son martyre, le plus éloquent, le plus noble et le plus intrépide de leurs défenseurs.

GASTON DESCHAMPS.

L'Instantané

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ DE LA REVUE HEBDOMADAIRE

N^o Série (5^e Année). N^o 12

20 Mars 1909

LES CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

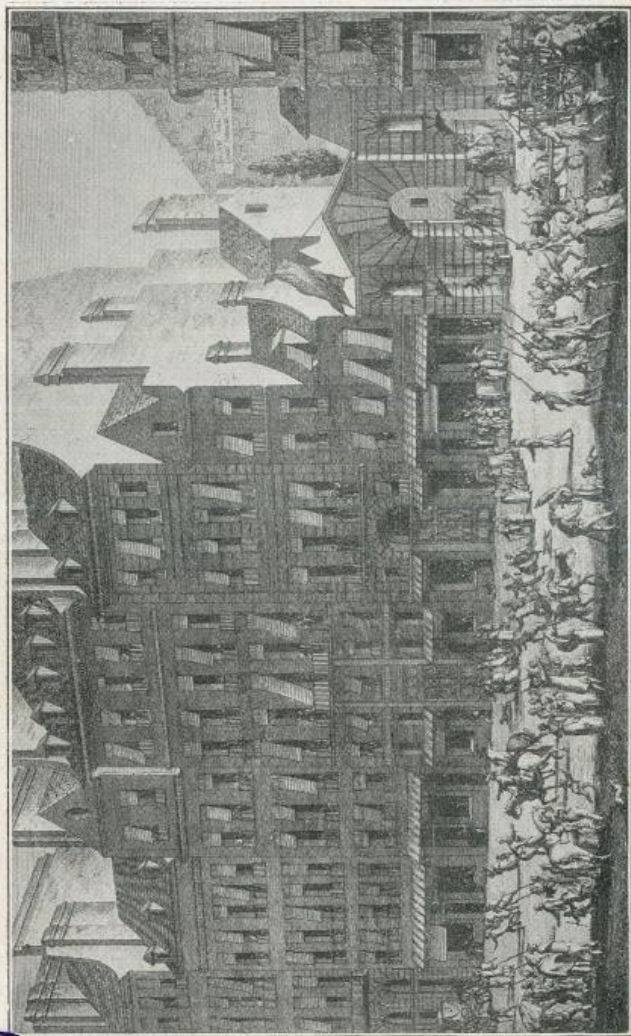


19890. — André Chénier, d'après le portrait de J.-B. Suvée
fait à Saint-Lazare le 29 messidor an II

(Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale)

M. Gaston Deschamps a consacré la première des cinq Conférences de littérature
et d'histoire à une étude sur les Derniers jours d'André Chénier





19893. — Une exécution le 14 mars 1794, par Duplessis Berteaux
(Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.)

